

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 décembre 2005
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 décembre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ma lettre du 28 juin 2005 (S/2005/432) ainsi que sur la réponse à celle-ci, datée du 5 juillet 2005 (S/2005/433), concernant les activités du Quatuor, notamment le mandat de son Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza, James Wolfensohn, et le soutien de l'Organisation à ces activités au moyen d'une assistance logistique, technique et financière au bureau de M. Wolfensohn.

M. Wolfensohn a été chargé par le Quatuor, à compter du 1er juin 2005, de coordonner l'action menée par la communauté internationale à l'appui de l'initiative de désengagement, de promouvoir la coordination et la coopération entre le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne concernant la mise en œuvre de l'initiative de désengagement d'Israël de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie, et de collaborer avec l'Autorité palestinienne à l'élaboration de réformes et de mesures spécifiques visant à promouvoir le redressement et la croissance économiques, la démocratie, la bonne gouvernance et la transparence, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie.

Le mandat de M. Wolfensohn en sa qualité d'Envoyé spécial du Quatuor devait, à l'origine, s'achever le 31 décembre 2005. Le Quatuor a cependant décidé de le proroger pour une durée de trois mois, soit jusqu'à la fin mars 2006. M. Wolfensohn et son bureau continueront de travailler sur les questions relatives au désengagement et de coordonner l'action menée par la communauté internationale en vue d'assurer le redressement de l'économie de Gaza, dans la perspective de la réunion du Groupe consultatif des donateurs, qui est actuellement prévue pour le 21 mars 2006. Cette réunion jettera les bases du soutien au plan de développement à moyen terme de l'Autorité palestinienne et au redressement économique de Gaza.

Les membres du Quatuor – l'ONU, l'Union européenne, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique – sont convenus que M. Wolfensohn et son équipe devraient continuer de recevoir l'appui dont ils ont besoin pour assurer le fonctionnement d'un bureau à Jérusalem et mener à bien leur mission. Dans le contexte de la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a approuvé la Feuille de route établie par le Quatuor et encouragé les efforts diplomatiques déployés par celui-ci et par d'autres, je vous serais reconnaissant de bien vouloir confirmer que le Conseil continuera de fournir un appui aux arrangements proposés. J'envisagerai alors de poursuivre la fourniture d'une

assistance logistique, technique et financière au bureau de M. Wolfensohn durant la période correspondant à la prorogation de son mandat.

(*Signé*) Kofi Annan